07.06.2023 – 06:00 Uhr

"Monitoring de l'érosion #4: Rapport sur l'état des relations bilatérales Suisse-UE : Accent sur la Suisse romande et le Tessin" : Nouvelle étude d'Avenir Suisse

Zurich (ots) -

L'érosion des relations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne se poursuit. Dans ce quatrième monitoring, Avenir Suisse se concentre sur la Suisse romande et le Tessin. La coopération en matière de recherche, l'accord sur les entraves techniques au commerce et la libre circulation des personnes sont au coeur de cette édition. Bien que les obstacles à l'exportation vers l'UE augmentent pour les entreprises suisses et que la place économique suisse s'en trouve affaiblie, la pression politique manque pour prendre résolument le dossier européen en main.

Rien n'a freiné l'érosion insidieuse des relations bilatérales entre la Suisse et l'UE depuis juin 2022, date du dernier monitoring de l'érosion d'Avenir Suisse, bien au contraire. Ce qui a commencé avec la fin de l'équivalence boursière par l'UE en 2019 se poursuit depuis lors pour de nombreux autres secteurs. L'exemple le plus récent est celui des processus modifiés pour la certification des nouveaux wagons de train. Après le secteur des produits de technique médicale et des diagnostics, ce sera au tour de l'industrie des machines et, plus tard, de l'industrie pharmaceutique.

Si l'industrie suisse a pu surmonter jusqu'à présent les obstacles supplémentaires à l'accès au marché sans trop de problèmes, c'est grâce à la gestion prévoyante de nombreuses entreprises exportatrices. Elles se sont préparées au scénario d'érosion et ont cherché des solutions pour pouvoir continuer à approvisionner efficacement leurs clients sur le marché intérieur de l'UE. Le positionnement de nombreuses entreprises exportatrices dans des segments à marge plus élevée contribue à atténuer l'augmentation des coûts d'accès au marché. De plus, la hausse de l'inflation dans la zone euro joue en la faveur des producteurs sur le marché suisse.

La diversification atténue les effets de l'érosion

Pour les exportations de marchandises, la Suisse romande et le Tessin sont plus diversifiés que l'ensemble de la Suisse. Genève et Neuchâtel, respectivement spécialisés dans l'horlogerie et l'industrie pharmaceutique, constituent des exceptions. Ces secteurs ont toutefois jusqu'à présent été peu affectés par les restrictions à l'exportation. La situation est différente dans le secteur des machines et de l'électronique. Pour ce secteur, l'érosion est déjà prévisible : avec la mise en oeuvre de la nouvelle directive sur les machines de l'UE, les entreprises devront bientôt surmonter de nouveaux obstacles à l'exportation. Le Tessin et le Jura, où les exportations de machines et d'électronique représentent respectivement 22 % et 30 % des exportations totales, sont les cantons les plus touchés. En comparaison, dans le canton de Vaud, à peine 10 % des exportations proviennent de ce secteur.

La grande diversification des exportations des cantons latins atténue les effets de l'érosion. Cela ne signifie toutefois pas la fin de l'alerte pour la Suisse en général. Ainsi, en 2021, cette dernière enregistrait un volume d'exportations total d'environ 256 milliards de francs au total (hors or/métaux), dont seuls 71 milliards de francs, soit près d'un quart (27,6 %), provenaient de Suisse romande.

Cette analyse de la Suisse romande et du Tessin l'illustre bien : l'érosion insidieuse génère trop peu de pression pour inciter la politique à prendre résolument le dossier européen en main. Avec l'UE comme marché principal, il est souvent plus intéressant pour une entreprise suisse de développer des capacités de production directement sur le marché intérieur. Finalement, le potentiel de croissance de la place économique suisse s'en trouve affaibli, et donc, sa prospérité.

La publication est disponible en ligne sur notre site web

Lien vers le fichier PDF de la publication

Lien pour regarder la vidéo "5 questions, 5 réponses"

Lien pour télécharger la vidéo à des fins éditoriales

Contact:

Patrick Dümmler (+41 76 532 53 16, patrick.duemmler@avenir-suisse.ch)
Teresa Hug Alonso (+41 44 445 90 66, teresa.hugalonso@avenir-suisse.ch)

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100063891/100907774 abgerufen werden.